

ORIENTATIONS 2024-2029 CHANTIERS RÉGIONAUX

Origine des chantiers régionaux	Les chantiers régionaux ont été mis en place dans le cadre de la démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie. Ces concertations sont formées d'acteurs locaux et régionaux de différents secteurs. Ils se rassemblent autour de priorités régionales afin de mettre en place des actions en réponse aux besoins. Des sommes sont disponibles via l'entente entre la Table des préfets et la Fondation Lucie et André Chagnon et permettent l'élaboration de plans d'action concertés. À travers leurs actions, les chantiers favorisent également la complémentarité et l'arrimage avec les travaux réalisés au niveau local. Six chantiers régionaux sont en cours depuis 2021. <u>Priorités régionales couvertes par un chantier régional:</u> • Accès aux services de santé et services sociaux • Équité, Diversité, Inclusion • Transport • Sécurité alimentaire et système alimentaire durable • Habitation • Réussite éducative
Réflexion globale sur les chantiers régionaux	À l'automne 2024, une réflexion a été amorcée afin d'évaluer la compréhension, l'impact et la structure des chantiers actuels. Menée principalement par le comité de réflexion stratégique (CRS), comité qui soutient les orientations globales de la Démarche, cette réflexion a donné lieu aux actions suivantes : • Sondage auprès des participants des chantiers régionaux ; • Journée de réflexion sur l'impact, la structure, les constats, les défis et les pistes d'amélioration des chantiers ; • Discussions visant à formuler des recommandations globales et à dégager des constats spécifiques pour chaque chantier. Par ailleurs, les élus du conseil d'administration de la Table des préfets souhaitent explorer les moyens d'accroître leur implication afin de maximiser l'impact des actions au bénéfice de la population lanaudoise. Le présent document expose les orientations définies par le comité de réflexion stratégique pour guider la poursuite et l'amélioration des travaux.
Critères pour la formation de chantiers régionaux (2024-2029)	1. Le chantier doit être en lien avec une priorité régionale ; 2. Le chantier et ses actions doivent être complémentaires et cohérents avec les travaux locaux et régionaux ; 3. Les partenaires en lien avec la thématique doivent être engagés et mobilisés ; 4. Le chantier doit avoir un pouvoir d'agir sur la thématique ; 5. Les actions du chantier doivent avoir une portée régionale ou appuyer les actions locales ; 6. Le fiduciaire ou le porteur du chantier doit bénéficier d'une expertise et/ou d'une crédibilité sur la thématique du chantier en lien avec ses orientations. Il est souhaité qu'il soit appuyé par des connaissances (internes ou externes) sur la concertation et les processus de mobilisation ; 7. Les organismes régionaux qui ont l'expertise reliée à la thématique devraient être impliqués dans un noyau clé d'acteurs du chantier.

Recommandations générales pour les plans d'action locaux et des chantiers régionaux	1. S'assurer que les bonnes personnes sont présentes selon le niveau d'intervention et de décision souhaité (stratégique, tactique, décisionnel). Évaluer la possibilité de créer des sous-comités spécifiques à mandats déterminés ; 2. Clarifier les rôles du local et du régional au sein du chantier et établir des mécanismes de partage d'information et d'arrimage dans les actions ; 3. Définir et communiquer clairement les orientations et les fonctions du chantier ; 4. Recenser les outils existants afin d'éviter des dédoublements potentiels ; 5. Consulter les organismes concernés et possédant l'expertise dans la planification, le développement d'outils et le déploiement des actions.
Orientations spécifiques selon les thématiques	• Accès aux services de santé et services sociaux : Après analyse des impacts du chantier dans les dernières années, celui-ci cessera ses activités sous sa forme actuelle. Toutefois, la thématique demeure une priorité pour la région, qui poursuit ses efforts pour améliorer l'accès aux services. Un comité sera formé pour évaluer la meilleure manière d'intervenir en maintenant l'esprit de collaboration et d'engagement qui caractérise les chantiers. • Habitation : Afin de renforcer son impact et d'élargir la portée de ses actions, il est suggéré que le chantier développe des liens plus étroits avec le milieu municipal. Cette collaboration accrue permettra d'optimiser les efforts déployés pour répondre aux besoins en habitation et favoriser des solutions durables et concertées. • Transport : Les activités du chantier transport sont actuellement en pause. Il y aura lieu d'évaluer l'impact potentiel et de confirmer l'intérêt des membres à poursuivre les travaux. Il serait également pertinent de voir de quelle manière celui-ci pourrait appuyer les différentes démarches (municipales ou d'autres partenaires) faites dans la région en lien avec les transports actifs et collectifs. • Inclusion, Réussite éducative et Sécurité alimentaire : Ces chantiers poursuivent leurs activités sans recommandations spécifiques.